Académie de Besançon

CSA Académique

27 janvier 2025

Déclaration liminaire du SNALC



Mme la Rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du CSA de l'académie de Besançon,

Difficile de ne pas faire un rapide point sur l'actualité de notre ministère tant celle-ci a quelques conséquences sur la vie dans nos académies.

Pour qualifier la situation de notre institution et donc informer notre Ministre qui, de ses dires, en a besoin, le SNALC a envie de dire « tout est chaos ».

Côté DGESCO, des textes sur le collège, massivement rejetés au CSE puis retoqués par le Conseil d'Etat, comme des boomerangs nous reviennent des jours passés. On change ou crée des programmes avec, parfois, quelques améliorations mais qui sont noyées dans pléthores de considérations inutiles. On maintient pour l'heure des prépa-secondes mais qui seront remplacées par un parcours renforcé dont on ne sait rien pour le moment. On fait et défait sans réels bilans des dispositifs.

Côté DGRH, certains annoncent la non-suppression des fameux 4000 postes, la création de 542 postes pour accompagner la mise en place des renforcements en 4° et en 3° ou la création de 2000 postes d'AESH ainsi que la poursuite du déploiement des PAS; encore une fois, on développe et étend sans bilan des expérimentations... au final, l'Education nationale perd cette année 470 ETP dans le premier degré en gagne 324 dans le second degré tout en sachant que Créteil en gagne 320 et Versailles 250. Mais tout ne doit pas être vraiment figé car les résultats du mouvement inter sont repoussés et les dates des mouvements intra ne sont, pour l'heure, que prévisionnelles. Donc, que deviendront les chiffres.

Notre académie perd des postes dans le premier comme dans le second degré, où les pertes sont concentrées sur les LGT. Elle perd aussi des élèves, donc le E/C, et le P/E s'améliorent et restent meilleurs que la moyenne nationale.

Pour le SNALC, donner des E/C globaux ne nous permet pas d'avoir une réelle appréciation de la situation de l'enseignement dans notre académie. La preuve : actuellement, un collège de Haute-Saône en arrive à dispatcher des élèves dans différents groupes de français, faute de remplaçants dans la discipline.

Pour une meilleure photographie, il nous faudrait les données en EP et hors EP, avec un focus sur la ruralité. Dans le premier degré, étant données les limitations pour certaines classes, nous souhaiterions les E/C par niveau d'enseignement afin de confirmer ce que nous voyons sur le terrain, c'est-à-dire une tendance à surcharger des classes de petites et moyennes sections de maternelle.

Si le SNALC demande ces éléments, comme il demandait lors d'un précédent CSA que les dotations des lycées et des collèges fassent apparaître la part de marge, c'est pour un dialogue social sincère et éclairé, comme ce fut le cas sur les LDG académiques et départementales. Il faut savoir reconnaître quand le dialogue est de qualité, même si cela ne permet pas de résoudre tous les désaccords, surtout que nous avons travaillé ces LDG alors même que le ministère n'avait pas fini les LDG stratégiques. Oui, au ministère, on fait les LDG carrière et mouvement sans finaliser les LDG stratégiques.

A l'heure où pas mal de signaux sont brouillés et où l'impermanence semble devenir un mode de gouvernance, le SNALC appelle à tous les échelons du système, EPLE, DSDEN, rectorats et ministère, à un dialogue social sincère et à une gestion plus humaine, qualitative et tournée vers l'investissement.